

INDEX GÉNÉRAL

DES

DOCUMENTS RELATIFS À LA GÉNÉALOGIE DES FAMILLES ACADIENNES.

Acadiens. Prétendent avoir été lésés de leurs droits, 117; pétitions à Phillips demandant de prêter serment d'allégeance, 129-131; de la rivière Annapolis, refusent de faire arpenter leurs terres, 133-134; ayant prêté le serment d'allégeance, 134-138; à déporter aux casernes de la forteresse à Boston, 147; offre de les transporter à Saint-Domingue, 148; demandent un passeport pour se rendre à St-Domingue, 148-149; rapport des administrateurs de la taxe des pauvres (Mass.) concernant les, 149; exposent leur détresse au gouverneur de la baie de Massachusetts, 150; de Boston, sollicitent des secours, 152; demandent d'être transportés au Canada, 154-156; On arrête de les secourir, 156; extraits de la *Gazette de Québec* indiquant le nombre de ceux envoyés au Canada, 157; s'établissant au Canada, 157; implorent de l'assistance, 161; ordre de les surveiller étroitement à cause de la reddition du fort William Henry, 172; rapport du comité de la Chambre des Représentants (baie de Massachusetts) touchant la fourniture d'aliments, etc., aux Français neutres, 188; liste des, désirant passer en France, 193-195; liste des, à qui le roi de France accordera des pensions, 195; déportés en Angleterre et se dirigeant maintenant vers la France, 196.

Acadiens. Rôle des, de l'Amérique du Nord, qui exercent des fonctions militaires et actuellement domiciliés à Cherbourg, 198; familles nobles demandant à être transportés aux îles St-Pierre et Miquelon, 200; liste des, à Cherbourg en 1767, 200-203; à Cherbourg ne peuvent produire de preuve touchant leur origine, 203; rôle des, infirmes et grabataires résidant à Cherbourg, 204; projet d'établissement des, en France, 205; état général des, en France, 207; métiers qu'ils exercent, 208; état des dépenses nécessaires pour la formation d'un établissement de 10, 208; projet de Tressan de les établir en Lorraine, 209; nombre d', en Angleterre, 4 mars 1763, 209; mémoire relatif à 1,500 déportés à la Virginie et, plus tard, en Angleterre, 209; mémoire concernant 1,200 déportés au Maryland, 209; mission secrète de M. de la Rochette, 210; mémoire concernant les, déportés à la Caroline, 210; un transport à destination de la Pennsylvanie sombre, 210; la mort décime ceux déportés en Angleterre, 210; détenus dans divers ports anglais, surtout à Liverpool, 210; détenus à Liverpool adressent une pétition au duc de Nivernois, 210; à Liverpool, mission de la Rochette, 210-211; sermons d'un certain prêtre écossais, 211.

Acadiens. Nombre à Southampton, mission de la Rochette, 211; nombre à Bristol, mission de la Rochette, 211; divers projets pour les établir, 212-213; état des, en Angleterre, en France et dans les colonies anglaises de l'Amérique, 215;

Acadiens—*Suite.*

en France, fin de 1763, 215; renvoyés de France à Saint-Domingue, à la Martinique, aux îles Saint-Pierre et Miquelon, 215; 77 familles de Saint-Malo et de Morlaix décident de se fixer à Belle-Isle, 215; 150 familles seront établies en Touraine, 215; lettres de Perreault aux, à Miquelon, les engageant à émigrer à la Cayenne en 1763, 215-217; réponse à la lettre de Perreault, 1763, 217; de Saint-Malo qui désirent se rendre à Boston, 1784, 221; à Nantes désirant passer à la Louisiane, 1784, 221; projet de les établir dans la Corse, 1784, 222; projet de les établir à Blaye, 223; implorent leur renvoi à Boston, 1784, 227; demandent de passer à la Louisiane, 1784, 228; obtiennent permission d'aller à Boston, 1784, 229; pensions arrêtées, 230; recensement des îles Saint-Pierre et Miquelon, 1767, 231-236; des îles Saint-Pierre et Miquelon partis pour la France sur *Les Deux-Amis*, 1765, 231; embarqués sur un vaisseau, s'en rendent maîtres et le ramènent à la rivière Saint-Jean, 240; envoient des députés à Boishébert et à Vaudreuil, 242-243; déportés à l'île Saint-Jean, souffrent beaucoup, 243-244. Peuvent devenir colons dans la Nouvelle-Ecosse—arrêté du conseil impérial, 271; rapport des lords du commerce, recommandant de leur permettre de s'établir dans la Nouvelle-Ecosse, 273; à Halifax, lettre à ceux de Piguit et de Fort Cumberland relative aux députés à envoyer en France, 273; instructions additionnelles leur permettant de se fixer dans la Nouvelle-Ecosse, 273; de la Nouvelle-Angleterre autorisés à passer dans les colonies françaises, 273; réfugiés aux îles Saint-Pierre et Miquelon, lettre du président du conseil de marine à MM. Dangeac et Beaudéduit, 279; revenus des îles Saint-Pierre et Miquelon et qui ont prêté le serment, 279; arrivés à Cherbourg et à La Rochelle, 304; de la rivière Saint-Jean à déporter en Europe comme prisonniers de guerre, 304; adresse au gouverneur Des Barres, 307; mémoire ayant trait aux terres, par R. Gibbons, 309; de Saint-Malo, supplique pour permission de s'établir en Acadie, 314.

Acadiens. Arrêtés en conseil concernant l'expulsion des, 318; de la baie des Chaleurs, refusent de se rendre, 319; qui s'établissent actuellement sur la rivière Saint-Jean devraient être expulsés, 320; établissement dans la Nouvelle-Ecosse et serment d'allégeance, 321; le conseil encore en faveur de l'expulsion entière de la Nouvelle-Ecosse, 321; arrêté en conseil ordonnant l'emprisonnement des, qui rédigeront un mémoire, 321; arrêté en conseil concernant les, qui veulent s'établir sur la rivière Saint-Jean, 322; requis de prêter le serment d'allégeance avant le 1er juin 1767, 322; à être placés près de Bar-